

DEUXIÈME CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES COPROPRIÉTAIRES

Madame, Monsieur,

Une Assemblée Générale des copropriétaires de la Résidence « PALM LAKE RESORT MONASTIR » s'est réunie le samedi 1er août 2026 à 18 heures, à la résidence sise à la Zone Touristique de Jinen El Ouest, Monastir.

Le quorum requis n'ayant pas été atteint lors de cette première réunion, nous vous informons que l'Assemblée Générale est convoquée à nouveau, en deuxième réunion.

En conséquence, l'Assemblée Générale se tiendra :

Le Samedi 15 Aout 2026 à 18 heures à côté de la piscine du bloc Turquoise de la Résidence « PALM LAKE RESORT MONASTIR », sise à la Zone Touristique de Jinen El Ouest, Monastir.

L'Assemblée Générale délibérera valablement en deuxième réunion, quel que soit le nombre des copropriétaires présents ou représentés.

L'ordre du jour demeure inchangé et comprend les questions suivantes :

1. Présentation et approbation du rapport moral.
2. Présentation et approbation du rapport financier.
3. Présentation et approbation du règlement de copropriété.
4. Présentation et adoption du budget prévisionnel.
5. Élection du Président du Syndicat.
6. Élection du trésorier.
7. Nomination du commissaire au compte.
8. Élection des membres du comité des propriétaires (8 membres).
9. Questions diverses dûment inscrites à l'ordre du jour.

Votre présence est vivement souhaitée. En cas d'empêchement, vous pouvez vous faire représenter par un mandataire parmi les autres propriétaires muni d'une procuration écrite et dûment signée. Chaque membre ne peut représenter plus d'un propriétaire.

Fait à Monastir, le 01/08/2026.

Le Président du Syndicat des Copropriétaires

M. SAID SOULA

Signature :



Le Trésorier du Syndicat des Copropriétaires

M. SALEM HARZALLAH

Signature :

